

Le Serrissien

DÉCEMBRE 2016 - N° 96

PHOTO : FREDERICLEPLA.COM

Dossier

LA MAGIE DE NOËL A TOUCHÉ SERRIS

Coup d'œil
L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Cadre de Vie
LA FIBRE OPTIQUE

www.mairie-serris.net

Serris
Val d'Europe

FERMETURE EXCEPTIONNELLE DE L'HÔTEL DE VILLE

L'Hôtel de Ville sera exceptionnellement fermé le samedi 24 décembre.

**FERMETURE
EXCEPTIONNELLE**



HÔTEL DE VILLE

2, Place Antoine Mauny - BP 15 - Serris
77 706 Marne la Vallée Cedex 4
Tél. 01 60 43 52 00 - Fax : 01 60 43 08 13

Horaires d'ouverture :

Lundi : 14 h 00 - 18 h 00
Mardi à vendredi : 9 h 00 - 12 h 00, 14 h 00 - 18 h 00
Samedi : 9 h 00 - 12 h 00 (État civil uniquement)

Courriel : contact@mairie-serris.net

Site internet : www.mairie-serris.net

Retrouvez Serris sur 

www.facebook.com/Ville.de.Serris

POSTE DE POLICE MUNICIPALE

12, rue Émile Cloud - 77 700 Serris
Tél. 01 60 43 27 15

Courriel : police.municipale@mairie-serris.net

Horaires d'accueil du public :

Du 1^{er} novembre au 31 mars
Du lundi au jeudi : 8 h 00 - 21 h 00
Vendredi : 8 h 00 - 23 h 00
Samedi : 11 h 00 - 23 h 00
Du 1^{er} avril au 31 octobre
Du lundi au vendredi : 8 h 00 - 23 h 00
Samedi : 11 h 00 - 23 h 00

CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL

2, boulevard Robert Thiboust - 77 700 Serris
Tél. 01 60 43 66 81
Courriel : s-technique@mairie-serris.net

Horaires d'ouverture :

Lundi : 14 h 00 - 18 h 00
Mardi à vendredi : 9 h 00 - 12 h 00, 14 h 00 - 18 h 00

Directeur de la publication : Philippe DESCROUET, Maire de Serris.

Comité de rédaction : Luc CHEVALIER, Stéphanie PEREZ, Denis GAYAUDON, Virginie HOARAU, Loïc MINIER, Noura BELLILI, Anicet FABRIANO, Dominique BRUNEL, Servais YAHOUÉDÉOU, Henri PEREZ, Géraldine JACQUET-ROLFE, Karine PAULUS, Francis TSARAMANANA.

Secrétariat de rédaction : Service Communication : Fabrice RALLO, Nicolas HUMBERT, Katell HELLEGOUARCH, Céline GOUVARD, Cyril DONARD. Photos : Service Communication, Thierry LABONNE, Yann PIRIOUX, Juliette NGUYEN.

Conception graphique : Service Communication.

Tirage : 4 500 ex. Dépôt légal : 4^e trimestre 2016

Impression : Le Réveil de la Marne. Imprimé sur du papier norme PEFC. Certification Label Imprim'Vert 

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Vous voulez voter lors des Présidentielles des 23 avril et 7 mai et lors des Législatives des 11 et 18 juin 2017 ? Vous pouvez vous inscrire jusqu'au samedi 31 décembre. **Nous vous encourageons à vous inscrire, dès à présent, sur les listes électorales, au-delà, il sera trop tard !**

Pièces à fournir :

- une pièce d'identité en cours de validité,
- un justificatif de domicile récent (quittance de loyer, facture EDF, de téléphone...). Si l'intéressé habite chez ses parents, une attestation des parents établie sur papier libre certifiant qu'il habite chez eux et un justificatif de domicile des parents.

La radiation sur l'ancienne liste électorale se fait en même temps que la nouvelle inscription. **Si vous avez changé d'adresse à Serris (déménagement à l'intérieur de la commune), vous devez également passer vous inscrire afin que vous soyez rattaché au bureau de vote le plus proche de chez vous et pour recevoir les documents de propagande électorale.**



PRIMAIRE

La Primaire Citoyenne de gauche aura lieu les dimanches 22 et 29 janvier 2017, de 9 heures à 19 heures, à l'Hôtel de Ville de Serris.

Le vote est ouvert à tous. Il n'est pas réservé aux adhérents des partis politiques. Pour voter, il suffit :

- D'être inscrit sur la liste électorale de votre commune au 31 décembre 2016 (ou d'avoir 18 ans à la date de l'élection présidentielle 2017).
- De signer la charte d'adhésion aux valeurs de la gauche au moment de voter.
- De verser 1 € par tour de scrutin de participation aux frais d'organisation.
- Les procurations ne sont pas autorisées.

Pour toute information complémentaire www.lesprimairescitoyennes.fr ou 01 64 39 39 41.





« Rigueur, écoute, énergie resteront les valeurs de référence de notre action en 2017 »

Mes chers concitoyens,

La fin de l'année est toujours synonyme d'ambiance de fêtes et d'envie de se retrouver avec les siens, au cœur de la cellule familiale.

Dans ce numéro, vous redécouvrirez toutes les animations mises en place par la Ville à l'occasion des fêtes de Noël et pour lesquelles nous connaissons votre attente : feux d'artifices, marché de Noël, samedi de Saria, concours des décorations, concert de Joyce JONATHAN, spectacle « Le petit Prince ».

Si j'ai hésité à maintenir notre traditionnel lancement des illuminations du 1^{er} décembre en raison des problèmes récurrents que nous constatons sur le réseau d'éclairage public, il n'a été maintenu que grâce à l'engagement de tous nos partenaires, pour que cet événement phare dans le cœur et dans l'esprit des Serrisiens perdure.

C'est pourquoi, une lettre d'information sur le réseau d'éclairage public a été éditée et distribuée dans l'ensemble des boîtes aux lettres des habitants de Serris.

Ce journal reviendra en images sur l'inauguration officielle du cinquième groupe scolaire de Serris, en présence de Pierre PERRET. Voir se concrétiser un projet, le voir sortir de terre et très largement apprécié par le public, demeure à chaque fois, pour les élus que nous sommes, une grande joie.

Parce que l'École et la Culture, sont, à mes yeux, les institutions les plus importantes de la République, sans elles, les valeurs fondatrices de notre pays, ne seraient qu'utopie.

Lieu de culture, lieu d'apprentissage, l'école est aussi et surtout un lieu de vie dans lequel nos enfants doivent se sentir bien. Ces nouveaux locaux leur apporteront un cadre d'évolution qu'ils sauront, j'en suis persuadé, s'approprier et respecter.

L'équipe municipale et moi-même terminons cette année 2016 avec une volonté intacte de continuer à travailler au service de tous. Rigueur, écoute, énergie resteront les valeurs de référence de notre action en 2017.

J'ai aussi une pensée particulière pour notre Maire honoraire Denis GAYAUDON qui lutte contre la maladie. Au-delà d'être mon ami, j'ai le Sentiment que mon action politique est guidée chaque jour par une petite voix... la sienne. Denis reviens-nous vite !

Je n'oublie pas celles et ceux qui vivront cette période de fêtes seuls ou dans la douleur. Nous devons être attentifs à ces situations de détresse. Je leur exprime ma fraternité et toute ma sympathie. Je vous souhaite à tous de très bonnes fêtes de fin d'année, et vous donne rendez-vous pour les vœux à la population le 27 janvier à 19 h 30 au gymnase Olympe de Gougues.

Philippe DESCROUET,
Maire de Serris - Vice-Président
de Val d'Europe agglomération

L'AGENDA DU MAIRE :

MANIFESTATIONS/ÉVÉNEMENTS

- **Mardi 15 novembre** : Passation de commandement entre les capitaines PETIT et TRICOTET au SDIS.
- **Vendredi 18 novembre** : Inauguration du groupe scolaire Pierre PERRET.
- **Samedi 19 novembre** : Réunion d'accueil des nouveaux habitants à l'Hôtel de Ville.
- **Lundi 21 novembre** : Voyage des aînés.
- **Vendredi 25 novembre** : Remise des médailles du travail.
- **Mardi 29 novembre** : Réception des délégués de classe du collège Madeleine RENAUD.
- **Jeudi 1^{er} décembre** : Lancement des illuminations de Noël.
- **Vendredi 23 décembre** : Téléthon « 24 heures des danses du Monde ».
- **Samedi 3 décembre** : Réunion « Les Serrisiens ont la parole », secteur du Centre Urbain.
- **Samedi 3 décembre** : Samedi de Saria.
- **Samedi 3 décembre** : Noël des enfants du personnel.
- **Vendredi 9 décembre** : Réunion « Les Serrisiens ont la parole », secteur du Bourg.
- **Samedi 10 décembre** : Conseil Municipal des Enfants.
- **Samedi 10 décembre** : Inauguration des marchés de Noël des places d'Ariane et de Toscane.
- **Samedi 10 décembre** : Remise des coffrets de Noël aux aînés.
- **Dimanche 11 décembre** : Repas des aînés.
- **Mercredi 14 décembre** : Conseil des aînés.

RENDEZ-VOUS/RÉUNIONS

- **Mardi 15 novembre** : Réunion Plan Local d'Urbanisme Intercommunal avec VEA.
- **Mercredi 16 novembre** : Point mensuel EPA/Mairie.
- **Mercredi 23 novembre** : Réunion avec M. Damien AUDRIC, Directeur de l'Urbanisme Opérationnel Disney.
- **Mercredi 23 novembre** : Réunion avec l'association Espace TT.
- **Vendredi 25 novembre** : Comité de pilotage du Campus avec VEA.
- **Lundi 28 novembre** : Bilan sur l'éclairage public avec ENEDIS, EIFFAGE et l'AMO.
- **Mercredi 30 novembre** : Réunion de travail avec Mme SURFARO, Présidente de la SCET.
- **Vendredi 2 décembre** : Rencontre avec les dirigeants de Primark en mairie.
- **Mercredi 7 décembre** : Réunion sur les perspectives financières avec VEA.
- **Vendredi 9 décembre** : CHSCT à Serris.
- **Lundi 12 décembre** : Conseil municipal.

Agenda non exhaustif.

SOMMAIRE



P. 5 SERRIS EN IMAGES

Retour en images sur la vie serrissienne

P. 7 DOSSIER

La magie de Noël a touché Serris : Illuminations - Samedi de Saria - Marché de Noël - Noël gourmand des aînés

P. 12 CULTURE

Une saison culturelle pour tous les âges

P. 13 ASSOCIATIONS

Boxez avec Serris
Val d'Europe Savate

P. 14 À L'HONNEUR

Cérémonie d'accueil des nouveaux Serrissiens

P. 15 À L'HONNEUR

Pierre PERRET inaugure «son» école

P. 18 COUP D'ŒIL

Un RAM communal pour plus de proximité

P. 20 COUP D'ŒIL

Éclairage public : la Ville de Serris vous informe

P. 22 COUP D'ŒIL

24 heures de danses au profit du Téléthon

P. 23 CADRE DE VIE

À Serris, les fibres continuent de pousser même l'hiver !

P. 24 CADRE DE VIE

En coulisses avec les Ressources Humaines

P. 26 CADRE DE VIE

Deux radars pédagogiques pour plus de sécurité
De nouveaux véhicules pour les Services Techniques

P. 27 ÉCONOMIE

La Ville de Serris investit pour préserver son identité

P. 28 DÉMOCRATIE LOCALE

Le CME est lancé
Premier Conseil pour nos aînés

P. 30 DÉMOCRATIE LOCALE

Tribunes

P. 32 LES + ET LES NEWS

Les événements à venir



1 Le 12 novembre, les pompiers de Chessy ont organisé une initiation aux gestes qui sauvent à l'Hôtel de Ville de Serris. **2** Destination la Bourgogne pour près de 95 aînés de Serris lors du voyage offert par la Ville de Serris, le 21 novembre dernier. **3** Traditionnelle formation des délégués de classe du collège sur leur rôle et leur responsabilité, le vendredi 18 novembre, suivie de la remise par Virginie HOARAU du livret élaboré par le Service Jeunesse de la Ville de Serris et le collège. **4** Les délégués de classe du collège et du lycée ont été reçus à l'Hôtel de Ville. Stéphanie PEREZ, Luc CHEVALIER, Dominique BRUNEL et Yasmina BOUMÉDINE leur ont offert des cadeaux pour les remercier de leur investissement quotidien. **5** La cérémonie de remise des médailles d'Honneur du Travail a eu lieu le vendredi 25 novembre. 15 Serrissiens ont reçu leur médaille des mains de Loïc MINIER, Servais YAHOUÉDÉOU et Amina HAMADEH.

SERRIS EN IMAGES



1 2 Le vendredi 11 novembre, la commune de Serris commémorait l'Armistice de 1918, d'abord au Monument aux Morts puis sur le parvis de l'Hôtel de Ville. Merci aux associations Souvenir Français, Adahmo, Résistance 77, Brie 77, à l'EPIDE, à la fanfare de Lagny, à Iron Piper et aux enfants (et à leurs directeurs) des écoles de Serris. **3** Deux réunions de quartiers «Les Serrisssiens ont la parole» ont été organisées en décembre. **4** À l'issue de son concert à la Ferme des Communes, le 3 décembre dernier, Joyce JONATHAN s'est prêtée avec plaisir au jeu des dédicaces et des photos. Un moment privilégié pour tous ses fans venus en nombre à Serris.

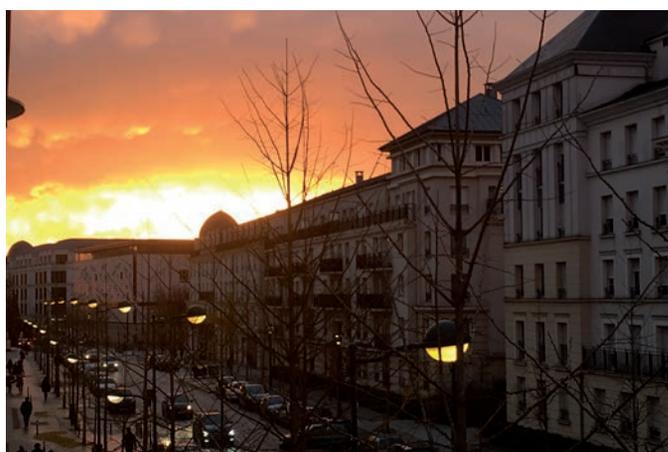


Concours photos: Serris en image

La ville de Serris organise un concours photo qui aura lieu à chaque parution du « Serrisien » et sur notre page Facebook « Ville. de. Serris ». Vous voulez participer ? Envoyez-nous à l'adresse communication@mairie-serris.net votre photo en pièce jointe (1 seule photo par concours), accompagnée de vos nom, prénom et numéro de téléphone, ainsi que de l'endroit où la photo a été prise. La photo devra être en couleurs ou en noir et blanc, faire au minimum 1 Mo et avoir été prise à Serris. Plus d'informations sur le site internet www.mairie-serris.net, rubrique actualités/informations. **Date limite d'envoi de votre cliché : mercredi 1^{er} février 2017.**



Prix du jury : Victoria BATAILLE



Prix du public : David MONGABURE



La magie de Noël a touché Serris

Depuis maintenant trois ans, le 1^{er} décembre marque le lancement des festivités de Noël sur la commune. Entre feux d'artifice, illuminations, samedi de Saria, concert, spectacle et marché de Noël, Serris était le parfait endroit pour ces fêtes de fin d'année.

En ce 1^{er} décembre 2016 et pour la troisième année consécutive, Serris s'est transformé une nouvelle fois en « ville lumière » pour les fêtes de fin d'année.

Par ces illuminations, les élus de la commune ont voulu incarner tout l'esprit des fêtes de fin d'année et inviter les Serrisais à vivre une soirée de partage fraternel et d'échange entre amis et proches sans distinction d'âge, d'origine, de religion ou d'appartenance politique : symbole du vivre ensemble à Serris. Cette volonté s'est retrouvée dans tous les événements proposés en décembre.

Quoi de mieux pour réunir les générations que la soirée du lancement des

illuminations de Noël, le spectacle « Le Petit Prince » ou le concert de « Joyce JONATHAN » ? Quoi de mieux pour exprimer la solidarité que les collectes de jouets organisées dans les centres de loisirs et lors de la soirée du 1^{er} décembre au profit de la Hotte de l'Amitié ? Sans compter les 24 heures de danse du Téléthon qui ont permis de rapporter 11 597,38 euros.

Le vivre ensemble, c'est également proposer des événements se déroulant dans toute la ville. Le « Samedi de Saria » a ainsi animé la place de Saria avec notamment des promenades en calèche offertes par la ville. Les places d'Ariane et de Toscane ont accueilli un marché de Noël plus développé que l'an dernier

avec plus de chalets, des trampolines, une patinoire et une piste de ski, un carrousel... De quoi là aussi, passer de bons moments en famille.

Le marché de Noël est aussi symbolique d'un autre aspect important des festivités de fin d'année organisées par la Ville : organiser des événements importants mais à moindre coût. Pour cela, les élus et services de Serris ont fait appel à de nombreux partenaires économiques, notamment du territoire. Un grand merci à tous pour avoir fait preuve de fraternité et permis cette année encore l'organisation de ces festivités qui ont donné, ne serait-ce qu'un instant, le sourire à chacun, loin des tracas du quotidien.



Le lancement des illuminations de Noël

Pour la troisième année consécutive, Serris s'est transformé une nouvelle fois en « ville lumière », et ce jusqu'au 31 janvier 2017. En s'illuminant, Serris incarne tout l'esprit des fêtes de fin d'année avec un seul but : réunir les générations, partager nos différences, pour bien vivre ensemble et célébrer la fraternité.

Plus de 1000 Serrisiens avaient répondu à l'invitation de la Municipalité de Serris et de son Maire, Philippe DESCROUET, pour cette troisième édition des Illuminations de Noël.

À les voir si nombreux, les élus de Serris ont eu le profond sentiment que les habitants de la commune attendaient ce moment avec impatience car le lancement des illuminations de Noël est devenu, à Serris un évènement qui ravi petits et grands. Magiques et féeriques, tels sont les mots qui décrivent si bien les décorations de Noël scintillantes qui habillent somptueusement chaque année les rues, places et avenues du cœur du Val d'Europe.

Cette fête des lumières s'inscrit désormais comme un évènement phare dans le cœur et dans l'esprit des Serrisiens. Une parenthèse de magie qui procure de la joie, et favorise des moments de convivialité et de fraternité.

Ce rendez-vous attendu, ce rendez-vous lumineux ne pourrait exister sans un formidable partenariat, qui depuis 2014, réunit la ville et des entreprises locales attachées à notre territoire et à ses valeurs. C'est aussi grâce à leurs soutiens que nous pouvons vous offrir cette belle fête et vous accueillir si nombreux.

Un grand merci à **La Grande Récré**, **la société Blachere** mais également pour leur soutien financier, le **Centre**

commercial Val d'Europe, le groupe **Adagio**, **l'Aquarium Sea Life**, **la Brasserie L'Interprète**, **Étoiles et Fêtes** et **Elyax Events** qui a animé notre soirée.

Une mention particulière à **la Boulangerie Robac** qui a fait un don de 600 viennoiseries et à Auchan pour le Téléthon de Serris.

Après avoir lancé le traditionnel compte à rebours du lancement des illuminations, les enfants ont pu apercevoir le Père Noël descendre du toit de l'Hôtel de Ville pour le bonheur des nombreux enfants présents hier soir.



© fredericlepla.com

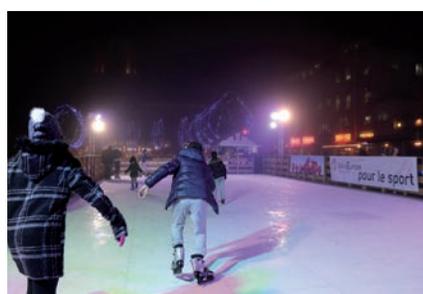


Un après-midi de fête à SARIA

Samedi 3 décembre a eu lieu le traditionnel «Samedi de Saria» animé par un atelier pour les enfants, un escape game pensé par **La cachète secrète** et **Visual Serris**, une tombola de jouets, un stand de crêpes proposé par «Les Marmottes» et des tours de calèches offerts par la Municipalité de Serris. Un moment festif qui a fait la joie des enfants.

Toutes les places commerçantes de la Ville ont été animées pour ces festivités de Noël pour que tous puissent profiter pleinement des débuts de fêtes de décembre à Serris.





Un marché de Noël riche et animé

Depuis 2014, la Municipalité souhaite que les fêtes de fin d'année soient un moment privilégié. Cette année, grâce à vos élus et avec le soutien de Val d'Europe agglomération et de CF Évènements, le marché de Noël a été encore plus important avec plus de chalets, des trampolines, une patinoire, un manège et une piste de ski répartis sur deux places importantes de la Ville.

Après le lancement des illuminations de Noël le 1^{er} décembre dernier qui a réuni plus de 1000 personnes autour notamment d'un feu d'artifice et le samedi de Saria, le marché de Noël fut le point d'orgue des manifestations attendues par les Serrisiens.

Après sa mise en place pour la première fois l'an dernier, Philippe DESCROUET, Dominique BRUNEL Adjointe au Maire

et Servais YAHOUÉDÉOU, Conseiller municipal ont souhaité que l'édition de cette année soit encore plus ambitieuse. Les élus de Serris ont donc proposé cette année, en partenariat avec Val d'Europe agglomération et CF Évènements un marché de Noël encore plus important.

La place de Toscane a ainsi accueilli deux chalets de gourmandises de Noël, des trampolines et une piste de ski !

La place d'Ariane a quant à elle proposé, 17 chalets d'articles de Noël, un carrousel et une patinoire.

Les nombreux Serrisiens, mais aussi les très nombreux visiteurs de la commune ont pu ainsi faire leurs courses de Noël tout en profitant des animations ludiques.

Un moment privilégié de partage très apprécié en cette fin d'année.

Un Noël gourmand pour nos aînés

Les enfants n'ont pas été les seuls à être gâtés pour ces fêtes de fin d'année. Les aînés aussi ont pu profiter des festivités de Noël grâce au coffret gourmand et au repas offerts par la Ville.

Les Serrissien de 65 ans et plus étaient invités le samedi 10 décembre dernier à l'Hôtel de Ville pour recevoir leur traditionnel coffret de fin d'année des mains des élus de la commune. Après un moment d'échanges autour de quelques gâteaux et d'une boisson chaude, les aînés ont pu repartir chez eux découvrir le contenu de ce coffret qui permettra à certains d'agrémenter leur repas de Noël.

Depuis l'an dernier, les élus de Serris ont décidé que les aînés de la Ville bénéficieraient du colis de Noël et du repas de fin d'année, alors que c'était l'un ou l'autre les années précédentes.

À l'initiative de Servais YAHOUÉDÉOU, Conseiller municipal délégué à l'Animation de la Vie locale, les aînés ont été accueillis dès le lendemain, à la Ferme des Communes, pour un déjeuner spectacle. Après la Magie l'an dernier, place aux années 70 et 80 pour le repas 2016. En compagnie des élus de la ville, nos doyens ont dégusté ce repas de fête accompagné des hits de Claude FRANÇOIS, de Patrick HERNANDEZ, des Village People, et bien d'autres encore...

Tous ces tubes ont mis « le feu » à la salle faisant lever tous les participants pour des moments de danse endiablés. Ce repas

plein de joie, de plaisir et de musique a conclu une année riche en activités proposées par la Ville à nos aînés : deux sorties culturelles à la journée (château de Pierrefonds et la Bourgogne), la semaine bleue organisée pour la première fois à Serris, un voyage de trois jours à Jersey et Planète Sport Aînés, etc.

De quoi dire que pour nos aînés, Noël c'est toute l'année à Serris.





Une saison culturelle pour tous les âges

La saison culturelle s'épanouit le samedi soir pour tous les habitants mais, il existe une programmation un peu plus secrète en journée et celle-là est réservée... aux enfants !

En définissant une politique culturelle accessible à tous dès le plus jeune âge, Philippe DESCROUET et Géraldine JACQUET-ROLFE ont donné le ton et cette année, elle est à la fois musicale et théâtrale.

Toutes les classes de maternelle ont ainsi été invitées à assister aux représentations du spectacle Nomi-Nomi, le 29 novembre dernier à la Ferme des Communes. Le coût du spectacle a été financé entièrement par la Ville afin de permettre aux enfants de la commune d'avoir accès à la culture de la manière la plus égalitaire possible. Les écoles à travers les directrices et professeurs ont été de précieux relais pour favoriser cette rencontre entre les enfants et l'art.

La Ville a offert l'album « Chante avec Nomi-Nomi » pour permettre à chaque classe de préparer sa venue au spectacle. Ainsi, les enseignants ont pu lire les comptines et même les faire découvrir musicalement grâce au CD inclus dans l'album au graphisme si joyeux.

Un terrain de jeu que les enfants se sont approprié notamment à l'école maternelle Jules Verne où toutes les classes se sont réunies pour réaliser une exposition. Fresques en relief, décor photographique aux couleurs de l'album, maquettes et maisons en trois dimensions, arbre à mains, pliages et compositions maritimes sont autant de réalisations qui ont pu être admirées lors du vernissage par les familles et lors du spectacle à la Ferme par les 500 enfants présents.

Le spectacle a été d'ailleurs très largement apprécié. Reprenant par cœur les chansons de Nomi-Nomi, les enfants se sont aussi déhanchés sur les rythmes endiablés de ses reprises. Une rencontre avec Nomi-Nomi et Toni-Toni qui leur laissera un souvenir tout particulier de cette première fois au théâtre...

À venir : Poil de Carotte

Prochain rendez-vous de la saison sur le temps scolaire pour les collégiens le 23 février 2017 autour d'un classique à redécouvrir : Poil de Carotte !

Suivez la Ferme des Communes



@FDC_Serris



#FermedesCommunes

FermedesCommunes



Boxez avec Serris Val d'Europe Savate

Présent sur notre commune depuis 2008, le club de Serris Val d'Europe Savate propose, comme son nom l'indique des cours de Savate boxe française. Rencontre avec Marc RODIER, Président du Club de Serris.

Quelles activités proposez-vous ?

Nous proposons des cours de boxe française (boxe pieds/poings), sous forme d'assaut (les coups sont semi-portés) et sous forme de combat (les coups sont portés complètement).

D'où vient la savate ?

La savate est apparue au XIX^e siècle dans la tradition de l'escrime française, dont elle reprend le vocabulaire et l'esprit. Connue dès son apparition sous le nom de « savate » elle a été, tout au long du XX^e siècle, désignée par le nom de « boxe française », puis finalement (et officiellement) renommée à nouveau « savate boxe française » en 2002. La savate boxe française a été officiellement

répertoriée à l'Inventaire du patrimoine culturel immatériel en France en 2015.

Quelles sont les valeurs véhiculées par la savate ?

Les valeurs de la savate sont le respect, l'éthique et l'esthétisme. C'est un sport qui fait beaucoup travailler le cardio et qui est très complet car nous utilisons les bras et les jambes.

À qui s'adressent vos cours ?

Les cours s'adressent à tous, à partir de six ans, aussi bien aux hommes qu'aux femmes. Nous avons de tous les âges et de tous les niveaux.

À partir de 100 euros par an (inscription, abonnement à l'année et licence officielle

inclus), vous pouvez pratiquer la savate, alors n'hésitez pas.

Quelles sont vos attentes, vos projets ?

Nous voulons promouvoir ce sport encore peu connu sur le territoire et satisfaire les habitants de Serris qui recherchent un club de sport pour se dépenser tout en travaillant dans la bonne humeur. Nous sommes là pour nous faire plaisir, tout simplement.

Serris Val d'Europe Savate

Président : M. RODIER

Tél. : 06 09 38 37 99

serrisvaldeuropesavate@gmail.com

www.svesavate.fr

Cérémonie d'accueil des nouveaux Serrissiens

Samedi 19 novembre, les nouveaux habitants de la commune étaient invités à la cérémonie annuelle d'accueil, à l'Hôtel de Ville de Serris.

Après un petit-déjeuner d'accueil, Luc CHEVALIER, 1^{er} Maire Adjoint, a présenté à la centaine de Serrissiens présents différentes informations sur la commune (informations pratiques, animations, projets, etc.).

Les élus ont ensuite répondu aux questions des nouveaux Serrissiens avant de leur remettre leur cadeau d'accueil. Une matinée d'échanges conviviale pour que les nouveaux habitants se sentent vraiment chez eux à Serris.



Pourquoi ont-ils choisi Serris ?



Nous avons choisi Serris parce que c'est un bon compromis entre la ville et la campagne. Nous en venons. On n'aime pas être en ville mais on ne voulait pas être trop loin de tous les commerces. Nous avons visité beaucoup de villes en Seine-et-Marne et ici, c'est vrai que l'environnement est beaucoup plus agréable que dans certaines autres villes. Nous avons vraiment apprécié cette cérémonie d'accueil. C'est sympa, on ne se sent pas perdus, mais bien accueillis et reconnus.

Audrey et Anouso



Nous habitons le bourg de Serris depuis début août. Nous sommes venus ici pour profiter du cadre de vie et réaliser notre projet familial : nous voulons vivre avec mes parents, dans un grand terrain que l'on va découper et faire construire une maison de plein pied pour eux afin de pouvoir s'occuper d'eux. Serris a des infrastructures complémentaires, autant pour des personnes âgées que pour un petit garçon. Le seul inconvénient, ce sont les transports pour Paris qu'il faut continuer à développer, mais nous sommes très contents d'habiter ici.

Myène, Natsu et Martial



Avant d'acheter, nous avons inspecté un petit peu la ville, parlé avec les voisins et nous avons accroché. Nous sommes très satisfaits du calme du Bourg, des possibilités de shopping du Val d'Europe, des structures sportives, des écoles, des transports, de la proximité de l'hôpital et comme c'est une ville qui se construit, de son dynamisme. Nous ne regrettons pas notre choix ; les enfants sont épanouis, se sont fait plein d'amis et notre deuxième enfant a même décidé de se porter candidat au Conseil Municipal des Enfants.

Darel, Mimi, Yhann et Fernando



Pierre PERRET inaugure «son» école

Vendredi 18 novembre, le cinquième groupe scolaire de Serris a été inauguré en présence de l'artiste qui lui a donné son nom, Pierre PERRET et de Colette MELOT, Sénatrice, Franck RIESTER, Député, Arnaud de BELENET, Président de Val d'Europe agglomération et Philippe DESCROUET, Maire de Serris.

Après avoir déjeunés au lycée Hôtelier Émilie du Châtelet dont il a visité les cuisines, Pierre PERRET, accompagné de Philippe DESCROUET s'est rendu à l'école pour l'inauguration de la 5^e école de Serris. Au programme : coupe du ruban, visite du groupe scolaire, plantation d'un arbre, découverte de la plaque commémorative de cette inauguration et discours. Une cérémonie d'inauguration est déjà un moment fort mais Pierre PERRET a apporté de l'émotion - communicative -

« Je n'ai jamais vu une école de facture aussi futuriste. Elle est rationnelle et bien foutue »

à cet événement, notamment quand il a assisté à l'interprétation par les enfants de l'école, de « La cage aux oiseaux ». L'émotion était bien présente pour le chanteur, en témoignent les yeux humides qu'il avait à la fin de cette chanson ou lors de son discours de clôture. Un réel enthousiasme qui s'est également exprimé lors de la visite du groupe scolaire dont il a apprécié tous les éléments : les salles de classe, le mail central séparant la maternelle et l'élémentaire, la façade en bois, la restauration scolaire ultramoderne et la qualité environnementale qui a

guidé la construction de cet équipement. L'artiste résumera la qualité de ce bâtiment par une phrase dont il a le secret « je n'ai jamais vu une école de facture aussi futuriste. Elle est rationnelle et bien foutue ». Un beau compliment pour ce groupe scolaire qui a été financé et construit par Val d'Europe agglomération, en collaboration étroite avec les services de la Ville.

Merci à l'intercommunalité et aux architectes du bâtiment - Philippe AMELLER, Jacques DUBOIS, Sonia IBEN JELLAL, Manuela ANCAU et Grégoire SEIDEL - pour la qualité de cette école qui donne autant d'émotions que l'artiste dont elle tire son nom.



Zoom sur :
l'inauguration
de l'école
Pierre PERRET







Un RAM communal pour plus de proximité

Au 1^{er} janvier 2017, la Ville de Serris mettra en place un Relais Parents Assistantes Maternelles (RAM) en remplacement du RAM intercommunal. Virginie HOARAU, Maire Adjointe à la Petite Enfance nous explique les raisons de ce choix.



3 questions à Virginie HOARAU, Adjointe au Maire déléguée à la Petite Enfance

Pourquoi créer un RAM communal alors qu'il existe déjà un RAM intercommunal ?

Depuis 2004, le RAM intercommunal accompagne et informe avec succès, les parents et les assistantes maternelles des cinq villes du Val d'Europe et propose de nombreux ateliers et événements comme le Festiram. Le RAM accomplissait très bien

ses missions et nous en étions satisfaits. Mais nous souhaitons proposer plus de proximité aux assistantes maternelles et aux parents de Serris. Depuis de nombreuses années, les élus de Serris avaient décidé de financer la mise à disposition d'un agent auprès du RAM intercommunal pour co-animer notamment les ateliers réalisés sur la ville ainsi que la ludothèque à destination des assistantes maternelles. La création du RAM communal n'est que le prolongement logique de cette situation.

« Nous souhaitons proposer plus de proximité aux assistantes maternelles et aux parents de Serris »

Plus de proximité, cela signifie quoi exactement ?

Le RAM de Serris proposera des ateliers supplémentaires, trois ateliers (les lundis, mardis et jeudis) au lieu des deux existants jusqu'à présent. La ludothèque sera ouverte deux fois par mois (contre une fois par mois auparavant) en soirée, le 2^e lundi du mois de 18 h 15 à 19 h 15 et le 4^e jeudi du mois de 9 h 15 à 11 h 45.

Un point d'information unique sera créé à l'Hôtel de Ville. Les parents pourront ainsi obtenir tous les renseignements sur les modes d'accueil lors d'un rendez-

vous unique, avec un seul interlocuteur. Les familles pourront toujours venir se renseigner lors de la rencontre sur les modes d'accueil que nous organisons tous les ans un mois avant la séance d'attribution de places.

Nous voulons également organiser des rencontres parents/assistantes maternelles, sous forme de « speed dating » après la séance d'attribution de places.

« Le RAM de Serris répondra aux demandes formulées par les assistantes maternelles »

Les assistantes maternelles ont-elles été associées aux projets de ce nouveau RAM ?

Bien évidemment. Nous les avons associées dans la création de ce projet pour qu'elles puissent exprimer leurs retours, leurs attentes et leurs besoins.

Le RAM de Serris répondra aux demandes formulées par les assistantes maternelles lors des réunions de réflexion sur la création du RAM

municipal. Nous allons ainsi renforcer la professionnalisation des assistantes maternelles en organisant des soirées créatives, des conférences sur des thèmes liés au statut, à la convention collective, mettre en place des sessions d'analyse de pratiques professionnelles, des stages de découverte sur l'accueil de la Petite Enfance à Serris et programmer des temps de formation.

Nouveau : mise en place d'un **accueil occasionnel aux 1001 Bulles**

Jusqu'à présent, l'accueil occasionnel était disponible uniquement dans le centre urbain, au Carrousel des Bébé. Désormais, si vous avez besoin d'une heure pour souffler, pour effectuer une course, aller à un rendez-vous personnel ou à un entretien d'embauche..., les 1001 Bulles vous proposent 2 places d'accueil occasionnel !

L'accueil occasionnel est réservé aux Serrisais et destiné aux enfants âgés de 15 mois (et marche acquise) à 4 ans. Il dure au maximum 18 heures par semaine avec la possibilité d'une journée complète ne se renouvelant pas à un rythme prévisible à l'avance. Il est ouvert de 8 h 45 à 17 h 30 aux 1 001 Bulles (rue de l'Hermière). Les parents doivent être présents 15 minutes avant la fermeture.

L'inscription se fait sur rendez-vous auprès du Service Petite Enfance, au 01 60 43 52 00. Lors de l'inscription, les familles

doivent fournir un justificatif de domicile. La période d'adaptation nécessaire à l'accueil de l'enfant est programmée en fonction d'un planning prévisionnel établi. L'enfant est accueilli progressivement sur cette période modulable selon les situations. La participation des parents est indispensable. Après la période d'adaptation, la réservation de place pour la semaine suivante s'effectue le mardi matin.

Communiquer avec les bébés **grâce à la langue des signes**

Depuis juin 2016, la langue des signes adaptée aux bébés est expérimentée au sein des structures d'accueil Petite Enfance de Serris.

Après une période d'évaluation de cette expérimentation, un bilan sera partagé avec les parents des crèches lors d'une rencontre qui aura lieu en mars 2017.

D'ici là, courant janvier 2017, le personnel des crèches de Serris proposera une première sensibilisation à la langue des signes adaptée aux bébés au travers d'affiches reprenant les signes les plus utilisés.

Puis à compter de mi-avril 2017, des ateliers d'initiation à la pratique de la langue des signes seront proposés afin que les parents puissent, s'ils le désirent, mettre en œuvre cet outil de communication chez eux.



Éclairage public : la Ville de Serris vous informe

Depuis plusieurs années, le service d'éclairage public de Serris connaît de nombreuses pannes répétées. Dès leur élection, les élus de Serris ont décidé de s'attaquer au problème en votant un budget conséquent de plus d'1,5 millions d'euros. Après l'étude nécessaire et la passation d'un marché public, les travaux ont débuté en juin 2016 pour s'achever fin février 2017.

Depuis plusieurs années, le service d'éclairage public de Serris est régulièrement défaillant en raison de pannes répétées. Cette situation génère de légitimes inquiétudes et des interrogations relayées avec insistance par vos élus.

Un réseau vieillissant à l'origine des pannes

Les pannes récurrentes sur les candélabres d'éclairage public de Serris, alimentés en électricité par deux postes « haute tension », résultent de la conception initiale de ces installations et de leur vieillissement. Le réseau d'éclairage public présente des fragilités structurelles qui génèrent des courts-circuits et ont pour conséquence immédiate de faire plonger plusieurs rues et quartiers dans le noir. Les pluies importantes en saison

hivernale sont un facteur d'aggravation. Les pannes se situent souvent tout au long des câbles enterrés et se reportent au fil des réparations ponctuelles effectuées, touchant aussi bien le bourg de Serris que son centre urbain.

C'est pourquoi, malgré les interventions rapides des équipes d'Eiffage Energie Ile-de-France, qui sont prioritairement mobilisées sur notre commune, la remise en service n'est pas toujours possible et le service fonctionne en mode de secours afin de minimiser les secteurs impactés.

Des actions entreprises dès 2015

C'est ce qui a conduit les élus de Serris à voter un budget conséquent de plus d'**1,5 million d'euros**, adopté en conseil municipal dès 2015 et permettant l'étude et la réalisation des futurs travaux en une seule fois.

Une fois ce budget voté, une année aura été nécessaire pour faire un état des lieux et une étude technique précise afin d'engager une procédure d'appel d'offres pour la réalisation des travaux.

Un réseau d'éclairage à reconstruire entièrement

L'étude réalisée a montré qu'il était nécessaire, compte tenu des risques liés à l'âge et à la conception des réseaux d'éclairage, d'engager un important programme de reconstruction du réseau en basculant l'ensemble du réseau d'éclairage public en basse tension et de favoriser les éclairages à LED.

Pour réaliser ces importants travaux, un marché public a été lancé et a conduit à la signature d'un contrat avec la société Eiffage Energie Ile-de-France en lien avec ENEDIS.

Les travaux ont donc pu démarrer début juin 2016 et s'acheveront début janvier pour le bourg et fin février 2017, pour le centre urbain.

« Les travaux ont donc pu démarré début juin 2016 et s'acheveront début janvier pour le bourg et fin février 2017, pour le centre urbain. »



Les travaux en bref

- Mise en place de nouveaux câblages et de 38 armoires d'alimentation basse tension.
- Mise en œuvre d'une nouvelle exploitation en basse tension.
- Le coût global de l'opération se monte à 1 500 000 €.
- Un plan pluriannuel sur cinq ans, prévoit la modernisation des candélabres : 150 000 euros par an seront alloués à la mise en place de luminaires LED, en remplacement de ceux existants.

Questions/réponses

Pourquoi les réparations ne sont-elles pas immédiates ?

En raison des normes de sécurité, le réseau actuel ne permet pas aux équipes d'Eiffage d'intervenir de nuit pour

dépanner le réseau proprement dit.

Pourquoi le réseau est-il parfois allumé en journée ?

Les interventions nécessitent parfois un allumage le jour pour les essais de fonctionnement

Comment signaler un problème sur le réseau d'éclairage public ?

Contactez la Police Municipale au 01 60 43 27 15 (du lundi au jeudi jusqu'à 21 h 00 et du vendredi au samedi jusqu'à 23 h 00) ou par mail : police.municipale@mairie-serris.net.

Comment signaler un problème sur candélabre isolé défectueux ?

Contactez les Services Techniques (aux horaires de bureau) en précisant le numéro inscrit sur le mât au 01 60 43 66 81 ou s-technique@mairie-serris.net.

Y aura-t-il des coupures pendant la rénovation du réseau ?

Aucune coupure du service public n'est prévue durant ces travaux.

Où peut-on trouver plus d'informations sur le réseau d'éclairage public de Serris ?

La Ville de Serris a distribué une lettre d'information spéciale «éclairage public» dans toutes les boîtes aux lettres. Vous pouvez vous la procurer à l'Hôtel de Ville.



Des feux tricolores au carrefour place d'Ariane !

Enfin ! Le long combat des élus de Serris a enfin payé.

Depuis deux ans, le Maire et ses élus ont demandé aux différents partenaires d'étudier rapidement le réaménagement du carrefour de la Place d'Ariane, afin de fluidifier la liaison piétonne RER/centre

commercial et la circulation des véhicules sur le Cours de la Garonne.

Nous remercions Val d'Europe agglomération qui a accepté de faire un aménagement sécuritaire provisoire.

Quatre feux tricolores réguleront les flux piétons/véhicules et les accotements de

la voirie seront réduits.

Il apparaissait indispensable aux élus de Serris, de réaliser, avant la période de fêtes fin d'année, cette préfiguration des futurs travaux qui devront être financés, après négociation, par les différents partenaires.





11 597, 98 euros récoltés au profit du Téléthon

24 h 00... 24 h 00 de danse, de mobilisation, de rires, d'engagement pour vaincre la maladie. Tel était l'objectif de la Municipalité de la Ville de Serris selon le projet porté par les services de la Ville sur une idée d'Henri PEREZ, Conseiller municipal délégué aux Sports.

Après une ouverture officielle le vendredi 02 décembre à 19 h 30 au Gymnase Tabarly, par le Maire Philippe DESCROUET, entouré par Henri PEREZ et Servais YAHOUÉDÉOU, élus de Serris, sous les tambours parleurs de notre ami Éric FOLA, le marathon était lancé. Et il y en eut pour tous les goûts : madison, guinguette, salsa, rock, zumba, modern jazz, classique, hip-hop, flamenco, killer boogie et salsa rock. Et même la danse des canards à 06 h 00 du matin... Un grand merci aux associations de Serris, du Val d'Europe et des villes voisines qui ont joué le jeu : **Serris Danse Val d'Europe, Graine d'étoile, Décolib, Les randonnées serrissiennes, l'Oasis, le HBCVE, Imag'in Serris, Let's danse**

77 et Killer boogie. Un formidable élan citoyen qui n'aurait pu être possible sans la mobilisation de tous ces bénévoles qui n'ont jamais compté leur temps pour se rendre disponible malgré l'amplitude horaire dense sans jamais se départir de leur sourire. Une mention particulière pour nos sponsors : **Auchan Val d'Europe et la Boulangerie Robac** au bourg de Serris pour leurs dons. Enfin, grâce à cette manifestation, la Ville de Serris est heureuse de pouvoir

annoncer que les dons récoltés s'élèvent à 11 597,98 €. Un chiffre record en Seine-et-Marne pour une ville de 9000 habitants. Encore merci à tous pour votre générosité !



À Serris, les fibres **continuent de pousser même l'hiver !**

En début d'année, Orange lançait la première phase de déploiement de la fibre sur la ville de Serris – au nord, en rouge sur le plan. Les raccordements des immeubles et des pavillons de cette zone se poursuivent à un rythme soutenu, et Serris compte déjà 1 300 logements raccordables.

Début décembre a marqué le lancement de la seconde phase du déploiement avec les travaux de pose des armoires de rue dans le centre, le sud et l'est du Bourg. Depuis, les opérations de tirage de la fibre se poursuivent en toute discrétion dans les fourreaux et les chambres télécoms préexistants dans nos rues. Ces travaux se poursuivront sur 2017 pour une conquête des derniers quartiers aux environs du mois de juin.



Ce nouveau réseau de fibre optique vient en complément des réseaux déjà déployés sur la commune et ne vous oblige pas à quitter vos abonnements Internet/TV/téléphone par l'ADSL ou le câble, mais il propose une alternative performante aux offres existantes.

Vous souhaitez être prévenus dès l'éligibilité de votre logement à la fibre ? L'opérateur Orange qui supervise les travaux se propose de vous envoyer des alertes par SMS ou par courriel. Pour les recevoir, renseignez l'adresse de votre domicile ou votre numéro de téléphone fixe sur son site de test d'éligibilité à la fibre : <https://boutique.orange.fr/eligibilite>

Si vous habitez en collectivité, votre conseil syndical ou votre syndic pourront également vous confirmer que les démarches de raccordement de votre immeuble ou de votre résidence à la fibre jusqu'au domicile ont bien été effectuées.

Pour l'instant, les seules offres disponibles sur notre secteur sont celles passant par le réseau Orange – c'est-à-dire à ce jour les marques Orange et Sosh. Nous vous tiendrons informés de l'arrivée d'autres opérateurs sur Serris dans les colonnes du journal municipal.



Progression des logements raccordables sur Serris



En coulisses avec les Ressources Humaines

Les Ressources Humaines traduisent le projet de la ville en politique RH. Elles favorisent sa mise en œuvre par des actions de formation, de recrutement, de communication interne, de gestion de la paye et des carrières, etc. pour permettre aux services municipaux de rendre un service public local de qualité.

Les Ressources Humaines sont placées sous l'autorité de la Direction Générale des Services et du Maire, et en relation avec l'élu(e) en charge du personnel municipal, Stéphanie PEREZ. Elles conçoivent et mettent en œuvre les orientations de la collectivité en matière de Ressources Humaines pour accompagner le projet politique.

Depuis quelques années le rôle des Ressources Humaines (RH) a évolué, passant de la gestion administrative et statutaire, de la paie et des carrières, à des fonctions plus stratégiques d'accompagnement du changement, d'organisation au travail, de prise en

charge des risques psychosociaux ou encore de médiation au sein de la structure.

Service invisible, les RH structurent pourtant l'ensemble des activités des services pour permettre d'avoir les compétences adaptées aux évolutions du territoire.

Les RH ont ainsi de nombreux défis à relever, liés à la variation du contexte dans lequel elles évoluent : réforme territoriale, évolutions technologiques, réformes de la fonction publique, resserrement des marges financières, évolution des relations au travail, etc. ; mais aussi des évolutions internes :

vieillesse des agents, développement et adaptation des compétences, mode de management en devenir, etc.

Au quotidien, les RH sont organisées en plusieurs secteurs sur lesquels interviennent différents agents que nous vous présentons dans ce numéro.

Le Chiffre :

1 500

courriers par an traités (réponses aux demandes d'emploi et de stages, etc.).



Bophavy, gestionnaire RH

Bophavy suit les agents dès leur recrutement puis tout au long de leur carrière. À la fois sur la gestion de la paye et de la carrière, elle instruit tous les événements administratifs que les agents traversent (avancement de carrière, rédaction des contrats de travail, etc.), mais surtout en les accueillant et en apportant des réponses juridiques pour chaque cas. L'autre grand temps de l'activité est évidemment la saisie des éléments de paie et leur vérification avant le versement chaque début de mois. Ces missions demandent beaucoup de rigueur et de respect des délais.

Marlène, chargée de formation et santé au travail

Marlène accompagne la mise en œuvre du plan de formation qui recense les actions prévues pour les agents de la commune suite à l'expression de leurs besoins et en lien avec les priorités de la ville. À l'écoute du personnel, elle aiguille chacun vers son réel besoin de formation. Marlène assure également le suivi de toutes les questions relevant de la santé au travail par un suivi individuel des agents, la mise en œuvre du plan de formation et d'actions préventives (formation risque incendie, Sauveteurs Secouristes au Travail, etc.).



Ghislaine, assistante de direction

Ghislaine assiste la directrice générale des services qui a aussi fonction de directrice des ressources humaines. À ce titre, elle participe largement à de nombreux dossiers : instances paritaires, actions de formation individuelles, recrutements, organisation des visites médicales, suivi des concours et examens professionnels, suivi de l'exécution budgétaire, suivi des courriers.



Nicolas, adjoint à la DRH

Bras droit de la directrice des ressources humaines, Nicolas participe à la mise en œuvre de la politique RH, à savoir : accompagnement des agents et services, pilotage et animation du dialogue social, gestion des emplois et des compétences, gestion administrative et statutaire ou encore gestion de la masse salariale. Il est également conseiller prévention et accompagne les services en matière d'hygiène et de sécurité au travail. En charge du recrutement, il pilote et coordonne également ce volet pour répondre au mieux aux besoins de la collectivité.

- La Ville de Serris recrute -

- Plusieurs animateurs BAF pour les temps périscolaires, Nouvelles activités Périscolaires (NAP), et centres de loisirs,
- 1 adjoint au responsable de centre de loisirs,
- 1 éducateur de jeunes enfants, coordination du RAM,
- 1 agent au service accueil famille
- 1 gardien de police municipale.

Adresser lettre de motivation et curriculum vitae à :
Monsieur le Maire - Hôtel de Ville - 2 place Antoine Mauny - 77700 Serris
ou contact@mairie-serris.net

Deux radars pédagogiques pour plus de sécurité

Comme s'y était engagé le Maire de Serris, Philippe Descrouet, la Police Municipale de Serris a acheté deux radars pédagogiques supplémentaires. Ceux-ci ont pour vocation d'informer les usagers, leur rappeler la règle en vigueur et surtout les sensibiliser sur le respect nécessaire des limitations de vitesse.

Le premier radar pédagogique a été installé mardi 15 novembre, rue Émile Cloud, dans la partie limitée à 30 km/h et contrôle les voitures se dirigeant vers l'avenue de Saria. Le second a été installé cours du Danube, avant la place d'Ariane, dans le sens lycée-gare.

Les radars seront déplacés régulièrement (environ tous les 2 mois) selon un planning défini par la Police Municipale de Serris afin que les automobilistes ou motards soient sensibilisés aux risques d'accident dus à une vitesse excessive sur l'ensemble de la commune.

Deux radars étaient déjà installés sur la commune, cours du Danube, avant le Lycée Émile de Châtelet et boulevard du champ du Moulin à proximité de la salle des Charmilles.



De nouveaux véhicules pour les Services Techniques

Trois véhicules ont été achetés par les Services Techniques de la Ville : un Piaggio Porter neuf équipé d'une benne et deux Ford Transit d'occasion (moins de 40 000 km). L'achat du premier Ford

Transit a été rendu nécessaire par la création d'une équipe d'intervention voirie. L'acquisition des deux autres véhicules répond au besoin de renouvellement de la flotte automobile

et à la demande des élus de Serris de garantir une gestion efficace du budget en remplaçant des dépenses de location par un achat plus économique.





La Ville de Serris investit pour préserver son identité

Les élus de Serris ont décidé d'exercer leur droit de préemption urbain pour l'acquisition des locaux de la pharmacie de Saria et une maison individuelle située rue Émile Cloud. Le but de ces préemptions : maîtriser le commerce dans le Bourg et conserver son identité et sa densité de logements.

Le droit de préemption urbain est une procédure permettant à une personne publique (ex : collectivité territoriale) d'acquérir en priorité, dans certaines zones préalablement définies par elle, un bien immobilier mis en vente par une personne physique (particulier) ou morale (entreprise), dans le but de réaliser des opérations d'aménagement urbain. Le propriétaire du bien n'est alors pas libre de vendre son bien à l'acquéreur de son choix et aux conditions qu'il souhaite.

Les élus de Serris ont décidé d'exercer ce droit sur les locaux commerciaux actuellement occupés par la pharmacie de Saria dans le Bourg. Par cette préemption, la Ville souhaite en effet

protéger les commerces du centre bourg, pour permettre de conserver un service de proximité aux habitants tout en préservant une dynamique économique diversifiée. Concrètement, si la pharmacie devait un jour fermer ou partir, les élus de Serris pourraient choisir le type de commerce qui s'installerait à sa place et éviter ainsi que l'on retrouve toujours le même type d'entreprises dans ce secteur. La commune pourrait également aider la pharmacie de Saria si elle connaissait des difficultés financières, en modulant ses loyers par exemple, pour lui permettre de continuer à offrir un service de proximité à tous les habitants du Bourg.

L'autre opération de préemption concerne l'acquisition d'une maison individuelle,

située 18 bis rue Émile Cloud. Cet achat a pour objet de constituer une réserve foncière qui permettra la réalisation d'une petite opération de logements pavillonnaires. Cela garantira ainsi la préservation et l'identité du bourg de Serris car, tout comme pour les locaux commerciaux, les élus pourront décider de la densité et du type d'habitations qui y seront implantés.

Ces opérations de préemption répondent concrètement à la volonté du Maire de conserver l'aspect résidentiel du Bourg tout en le dynamisant et ainsi préserver la qualité de vie des Serrissiens.



Le Conseil Municipal des Enfants est lancé

Après les élections du jeudi 24 novembre, les premiers élus du Conseil Municipal des Enfants (CME) ont assisté à leur première assemblée plénière le samedi 10 décembre, à l'Hôtel de Ville de Serris.

Au sein de chaque école, les élèves de CE2, CM1 et CM2 ont choisi les élus qui les représenteront au sein de la nouvelle instance participative mise en place par les élus de Serris : le Conseil Municipal des Enfants (CME). Cet exercice concret de démocratie a permis aux enfants de comprendre les modalités d'un scrutin et l'importance du droit de vote. Les nouveaux membres du CME ont été ensuite invités par le Maire de Serris ainsi que par Virginie HOARAU et Micheline BARO, élues responsables de ce projet à l'Hôtel de Ville, à participer au Conseil d'installation, le samedi 10 décembre. Ce fut l'occasion pour les élus de Serris de remettre à leurs jeunes homologues, l'écharpe qui symbolise leur nouvelle fonction. Une cérémonie

officielle pleine d'émotion pour les élus de la ville, les enfants et les parents des nouveaux conseillers. Le CME va pouvoir maintenant se mettre au travail et appréhender le fonctionnement d'une assemblée démocratique. Les élus de Serris et les services municipaux les accompagneront pour qu'ils proposent et réalisent des projets utiles pour la ville.



Conseillers municipaux élus en CE2 :

- Clara BORDE - Robert DOISNEAU
- Brian BACHELIER - Henri MATISSE
- Liz GAREC-VINCENT - Jules VERNE
- Mathéo GUICHARD - Jules VERNE
- Louka GRIMM - Jean de la FONTAINE
- Romy VILLAUME - Jean de la FONTAINE

Conseillers municipaux élus en CM1 :

- Arthur BORDE - Robert DOISNEAU
- Sirine AYADI - Henri MATISSE
- Hugo GUAMS - Henri MATISSE
- Horya SHEHATA - Henri MATISSE
- Steeven GANDONOU - Jules VERNE
- Sana ZELMANSKI - Jules VERNE
- Sacha DE SOUSA - Jean de la FONTAINE
- Yohan MUMPUSA - Jean de la FONTAINE



Premier Conseil pour nos aînés

Tout comme les enfants ont leur Conseil municipal, les aînés de la commune ont leur instance de réflexion et de concertation : le Conseil des Aînés. Ses membres se sont réunis pour la première fois le mercredi 14 décembre dernier à l'Hôtel de Ville pour leur installation.

La salle du Conseil n'a jamais autant mérité son nom que du 10 au 14 décembre. Elle a en effet accueilli trois Conseils en l'espace de cinq jours : le Conseil Municipal des Enfants, le Conseil Municipal et enfin, le Conseil des Aînés ! Cette nouvelle instance participative est née de la volonté de la Municipalité de faire participer les Serrisiens à la vie de la Ville, qu'ils aient 8-10 ans ou plus de 60 ans.

Après l'appel à candidature lancé en juin dernier, les 14 membres choisis pour siéger dans cette instance de réflexion se sont donc réunis pour la mise en place du premier Conseil des Aînés de Serris. À cette occasion, ils ont reçu leur carte officielle qui symbolise leur prise de fonction pour deux ans. Au cours de cette période, les membres du Conseil se réuniront tous les mois pour échanger sur la vie de la cité et faire des propositions

sur des thèmes sur lesquels le Conseil Municipal le consulte mais aussi sur tous sujets de la vie locale et qui lui semblent importants. Après étude, le Conseil des Aînés donnera alors au Conseil Municipal des avis circonstanciés, des propositions aux élus de Serris.

Merci aux membres du Conseil des Aînés qui donnent de leur temps pour que la vie à Serris soit toujours plus belle.

Liste des membres du Conseil des Aînés

- Evelynne AVEDISSIAN
- Christian BUGA
- Guy CHARDAIRE
- Yves DAVID

- Alain DELJEHIER
- Noëlle MERCIER
- Marie-Annick MORANT
- Noëlla QUAGHEBEUR
- Martine SCHLOSSER

- Annette THOMASSIN
- Nicole GUERRERI
- Gérard VAILLANT DIJON
- Marin UNG
- Gilles SAUVAGEON



Conformément aux dispositions de la loi du 27 février 2002 dite de « démocratie de proximité », « Le Serrisien » ouvre ses colonnes à l'opposition municipale. Ces tribunes sont publiées sous leur responsabilité.

ENSEMBLE POUR SERRIS (MAJORITÉ)

Constructeurs et... constructifs !

Une année aura été nécessaire pour faire un état des lieux et une autre concernant l'étude technique précise afin d'engager une procédure d'appel d'offres pour la réalisation des travaux sur le réseau d'éclairage public. Deux longues années pour trouver les crédits nécessaires, voter les budgets, lancer l'étude complète, rédiger le marché et réaliser les travaux pour une enveloppe globale d'1,5 million d'euros.

Penser la Ville, c'est **être constructeur**, mais prévoir, c'est **être constructif** dans la démarche.

L'ouverture de l'école Pierre PERRET, le lancement de la phase IV de Disney et ses 2 500 logements, l'aménagement futur de la ZAC des Gassets, l'arrivée de nouvelles enseignes sur la ville, le déploiement du réseau de la fibre... Autant d'opérations dans Serris qui montrent la volonté de la municipalité de procéder, en cohésion avec nos partenaires d'une évolution maîtrisée, raisonnée de son aménagement qui se poursuivra dans le temps.

Aménager, c'est prévoir, et prévoir, c'est anticiper l'harmonie et l'équilibre d'une ville où chacun trouve sa place. Malgré les importantes baisses de dotation de l'État, notre équipe poursuit sa maîtrise de la qualité de l'offre des services rendus aux Serrisiens. Vous pouvez continuer à compter sur notre détermination pour poursuivre les investissements nécessaires. Bonnes fêtes de fin d'année à tous.

NOUS SERRISIENS (MINORITÉ)

Tout d'abord, nous vous souhaitons de joyeuses fêtes de fin d'année à vous et vos proches et nous espérons que vous passerez de bons moments avec votre famille et vos amis.

Lors de son édito de novembre, le Maire de Serris a reproché à l'opposition (et non les oppositions) de l'accuser «d'en faire trop» et de le pousser à «l'immobilisme». Il n'en est rien. Nous trouvons simplement qu'il fait mal son travail, qu'il est totalement inefficace (rappels : éclairage public défectueux, entretien de certains quartiers délaissé, jardins familiaux toujours aux abonnés absents, équipements de jeunesse fermés, investissements inutiles...) et qu'il dépense bien trop. En effet, le Maire de notre commune est toujours noté 4/20 par l'association contribuables et associés à la question : votre Maire est-il dépensier ? Au lieu d'avoir le culte de la personnalité (confère notre précédente tribune sur l'album photo du Maire), il ferait mieux de faire sa propre introspection et d'analyser ses erreurs et ses échecs au lieu de se trouver constamment des excuses afin qu'il puisse améliorer ses résultats et optimiser réellement le budget de notre ville dans l'intérêt de tous nos habitants.

Aujourd'hui, notre Maire semble totalement fragilisé, dépassé et usé par le poids de sa charge et nous tenons à lui assurer que le groupe «Nous, Serrisiens» est prêt à reprendre la tête du groupe majoritaire et à le remplacer pour qu'il puisse retrouver toute la paix de son esprit et la plénitude de son existence.

AGIR POUR VOUS (MINORITÉ)

L'ensemble des forces de la gauche de Serris, du Val d'Europe et des environs souhaitent pleine réussite aux primaires citoyennes qui permettront la désignation du candidat aux élections présidentielles.

Force est de constater que le quinquennat finissant est décevant sur le plan économique et social, que la gouvernance n'a pas répondu aux attentes des Français.

Néanmoins, on ne doit pas baisser les bras, au contraire la mobilisation est plus que jamais nécessaire, afin de voter pour celui ou celle qui est en capacité de défendre les valeurs d'égalité, de solidarité, de progrès social, portées par la gauche.

C'est aussi l'occasion d'éliminer les candidatures inappropriées, c'est ainsi que les électeurs de droite ont pu écarter Nicolas Sarkozy.

Venez nombreux pour voter les 22 et 29 Janvier 2017 de 9h à 19h

Hôtel de ville de Serris,

À votre écoute et à votre service

f.guerin@mairie-serris.net i.traore@mairie-serris.net



- AVANT PREMIÈRE -

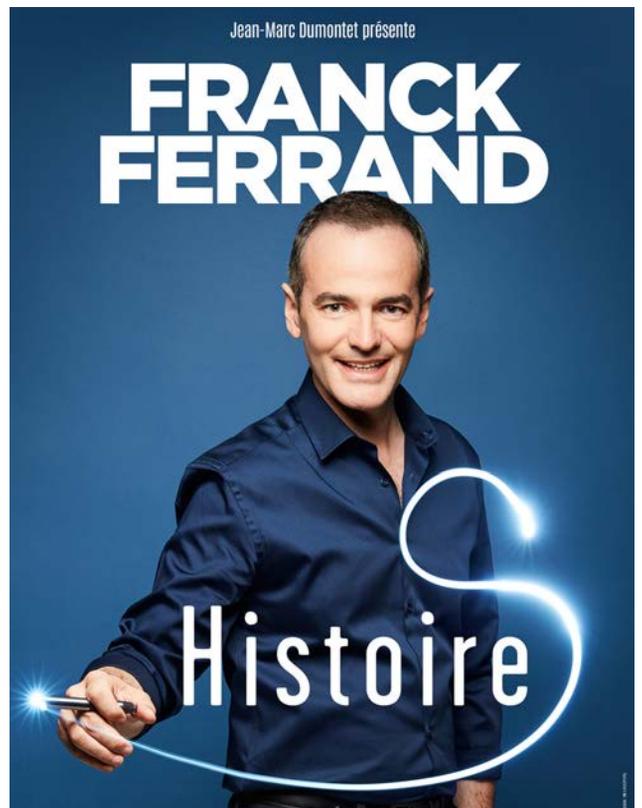
UN FILM DE
LUCIEN JEAN-BAPTISTE

DE LAÏCA THEODORE MARIE-FRÉDÉRIQUE NGA BASSI DHIEM BENJAMIN BENCHENAFI
AVEC LA PARTICIPATION DE MADINA AYADI ET MÈRE JONASZ

SAMEDI 14 JANVIER - 20H30

TARIF : 6 € | A LA FERME DES COMMUNES

RENSEIGNEMENTS : WWW.MAIRIE-SERRIS.NET



Jean-Marc Dumontet présente

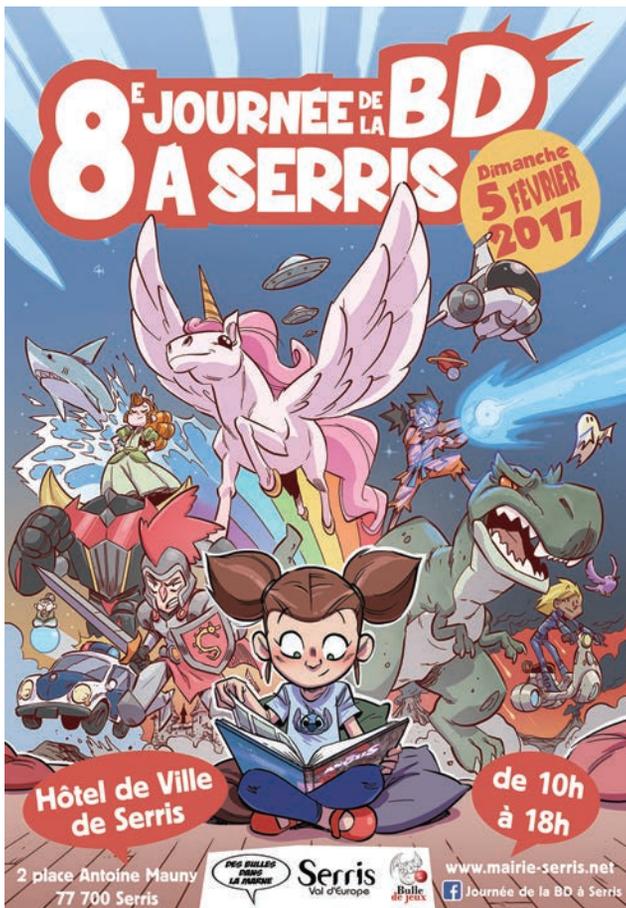
FRANCK FERRAND

Histoire

SAMEDI 21 JANVIER - 21H00

PLEIN TARIF : 29 € / TARIF RÉDUIT : 23 €

WWW.FERME DES COMMUNES.FR



**8^E JOURNÉE DE LA BD
À SERRIS** **Dimanche 5 FÉVRIER 2017**

**Hôtel de Ville
de Serris**

**de 10h
à 18h**

2 place Antoine Mauny
77 700 Serris



www.mairie-serris.net
Journée de la BD à Serris



navii

SAMEDI 4 MARS - 21H00

PLEIN TARIF : 24 € / TARIF RÉDUIT : 19 €

WWW.FERME DES COMMUNES.FR

Les + & Les NEWS

SAMEDI 7 JANVIER, 21 H 00

UN NOUVEAU DÉPART

Ferme des Communes

Avec Corinne TOUZET, Christian VADIM et Fanny GUILLOT. Théâtre - Tout public - Tarifs : 24 €/19 €.

Informations et réservations : www.fermedescommunes.fr



SAMEDI 15 JANVIER, 21 H 00

AVANT PREMIÈRE DU FILM : « IL A DÉJÀ TES YEUX » DE LUCIEN JEAN-BAPTISTE

(Dieumerci !, La première étoile)

Ferme des Communes

En présence de (sous réserve) Lucien JEAN-BAPTISTE, Aïssa MAÏGA, Zabou BREITMAN, Vincent ELBAZ.

Tarif : 6 euros.

Paul est marié à Sali. Tout irait pour le mieux s'ils arrivaient à avoir un enfant. Jusqu'au jour où leur dossier d'adoption est approuvé. Il est adorable, il a 6 mois, il s'appelle Benjamin. Il est blond aux yeux bleus et il est blanc. Eux... sont noirs !

www.fermedescommunes.fr

SAMEDI 21 JANVIER, 21 H 00

FRANCK FERRAND : HISTOIRE(S)

Ferme des Communes

En exclusivité avant sa tournée.

Un spectacle intelligent, interactif et ludique. Théâtre - Tout public
Tarifs : 29 €/23 €.

Informations et réservations : www.fermedescommunes.fr



SAMEDI 4 FÉVRIER, 21 H 00

OLIVIER DE BENOIST : « 0-40 ANS »

Ferme des Communes

En avant-première de sa tournée.

Humour - Tout public.
Tarifs : 29 €/23 €.

Informations et réservations : www.fermedescommunes.fr



DIM. 5 FÉVRIER, 10 H 00 - 18 H 00

8E JOURNÉE DE LA BD

Hôtel de Ville

Dédicaces, exposition, vente de BD.

Entrée libre.

Organisée par la Ville de Serris et l'Association « Des Bulles dans la Marne ».



DU 6 AU 10 FÉVRIER 2017

STAGE MULTI-ACTIVITÉS SPORT & CULTURE DES ÉTATS-UNIS

Pour les 12-16 ans

Découvre des sports peu pratiqués : foot us, kinball, etc.

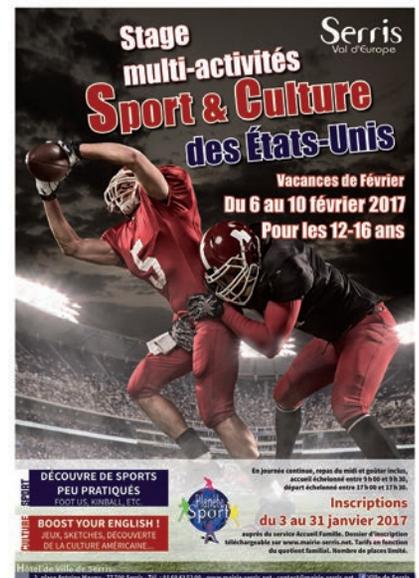
Boost your english ! jeux, sketches, découverte de la culture américaine.

En journée continue, repas du midi et goûter inclus.

Inscriptions du 3 au 31 janvier 2017 après du service Accueil Famille.

Dossier d'inscription téléchargeable sur www.mairie-serris.net

Tarifs en fonction du quotient familial. Nombre de places limité.



Philippe DESCROUET, Maire de Serris, et l'ensemble du Conseil Municipal vous souhaitent de joyeuses fêtes.

Rendez-vous le Vendredi 27 janvier à 19h30, au gymnase Olympe de Gougues pour les Vœux à la population.